

ter dissidents).

60.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet d'acheter un certain terrain dans le quartier Emard.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. EMARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté. (M. l'Ech. Lamoureux dissident).

61.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet d'établir un poste de cochers sur la rue Burnside.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. LECLAIRE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté. (M. l'Ech. Ward dissident).

Il est de plus

Résolu: Que la requête reçue par le Conseil à ce sujet le 8 mai dernier soit déposée aux archives.

62.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission Spéciale "re" parcs et terrains de jeux, à l'effet d'acheter une propriété contigue au parc Mont-Royal.

Sur proposition de M. l'échevin Boyd appuyée par M. l'échevin L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit référé au Bureau des Commissaires avec prière de faire rapport au Conseil à ce sujet, le plus tard, lundi prochain.

63.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des avis de motions par

(1) L'Ech. Lamoureux, à l'effet d'amender le règlement No 418, "re" construction des édifices sur la rue Bishop.

(2) L'Ech. Lamoureux, à l'effet d'amender le règlement No 296 "re" marchés,

(3) L'Ech. Boyd, à l'effet d'amender le règlement No 430, "re" construction des édifices sur la rue Prince Arthur.

(4) L'Ech. Bastien, à l'effet d'amender le règlement No 328 "re" la fermeture de bonne heure des magasins.

(5) L'Ech. L. A. Lapointe, pour un règlement, "re" automobiles,

(6) L'Ech. L. A. Lapointe, pour un règlement à l'effet d'accorder certains pouvoirs aux officiers du département des incendies.

(7) L'Ech. Létourneau, à l'effet d'amender le règlement No 358 "re" construction des édifices dans le quartier St-Henri.

(8) L'Ech. Prud'homme, à l'effet d'amender le règlement No 391, "re" construction des édifices dans le quartier Mont-Royal, il est

Ordonné: Que le Greffier de la Cité reçoive instruction de rédiger des règlements en conséquence, de les faire imprimer et de leur donner leur rang sur l'ordre du jour.

64.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion par l'Ech. Morin, "re" négociations avec la Compagnie des Tramways,

M. l'Ech. Morin, appuyée par M. l'Ech. Brodeur.

Propose: Attendu qu'à la dernière session de la Législature de Québec il a été passé une loi ou acte autorisant la Cité de Montréal à faire un contrat pour l'opération d'un service de tramways électriques avec la Compagnie des Tramways de Montréal, dans le cas où cette compagnie acquerrait les droits des quatre compagnies mentionnées audit acte, le tout aux conditions y exprimées;

Qu'il soit

Résolu: Que ladite Compagnie soit informée que la Cité sera prête à entrer en négociations avec elle pour faire le contrat ci-dessus mentionné dès que ladite Compagnie aura rempli les conditions mentionnées audit acte.

65.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'Ech. Brodeur, "re" construction d'un chemin de fer élevé sur la rue Craig,

Sur proposition de M. l'Ech. BRODEUR, appuyée par M. l'Ech. O'CONNELL, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de mettre à l'étude la question de la création d'un moyen de transport rapide à Montréal et de faire rapport à ce sujet

60.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to purchase certain piece of land in Emard Ward,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. EMARD, it was

Resolved: That said report be adopted, (Ald. Lamoureux dissenting).

61.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to establish a cabstand on Burnside St.,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

Resolved: That said report be adopted, (Ald. Ward dissenting).

It was further

Resolved: That the petition received by the Council in this connection on the 8th May, last, be filed of record.

62.—The order of the day being read to consider a report from the Special Committee "re" Parks and Playgrounds, to purchase certain property adjoining Mount-Royal Park,

On motion of Ald. BOYD, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be referred to the Board of Commissioners with a request to report to Council on this matter not later than Monday next.

63.—The order of the day being read to consider notices of motions by

(1) Ald. Ward, to amend By-law No. 418 "re" buildings on Bishop St.

(2) Ald. Lamoureux, to amend By-law No. 296 "re" markets.

(3) Ald. Boyd, to amend By-law No. 430 "re" buildings on Prince Arthur St.

(4) Ald. Bastien, to amend By-law No. 328 "re" early closing of stores.

(5) Ald. L. A. Lapointe, for a By-law "re" automobiles.

(6) Ald. L. A. Lapointe, for a by-law to confer certain powers upon the officers of the Fire Department.

(7) Ald. Létourneau, to amend By-law No. 358 "re" buildings in St. Henry Ward.

(8) Ald. Prud'homme, to amend By-law No. 391 "re" buildings in Mount-Royal Ward, it was

Ordered: That the City Clerk be instructed to draft by-laws accordingly, to have the same printed and to give the same their rank on the order of the day.

64.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Morin anent negotiations with the Tramways Co.,

Ald. MORIN moved, seconded by Ald. BRODEUR.

Whereas at the last session of the Quebec Legislature, an Act was adopted, authorizing the City of Montreal to pass a contract for the operation of electric street railway service with the Montreal Tramways Co., in the event of said Company acquiring the rights of the other companies mentioned in said Act, the whole on the conditions therein set forth;

And it was

Resolved: That the authorities of said Company be informed that the City will be prepared to enter into negotiations with them for the passing of a contract, as aforesaid, as soon as the said company shall have complied with the conditions mentioned in said Act.

65.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Brodeur "re" construction of an elevated tramway on Craig St.

On motion of Ald. BRODEUR, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be request-